Factsheet Pakistan

Novembre 2024

1 Faits et chiffres

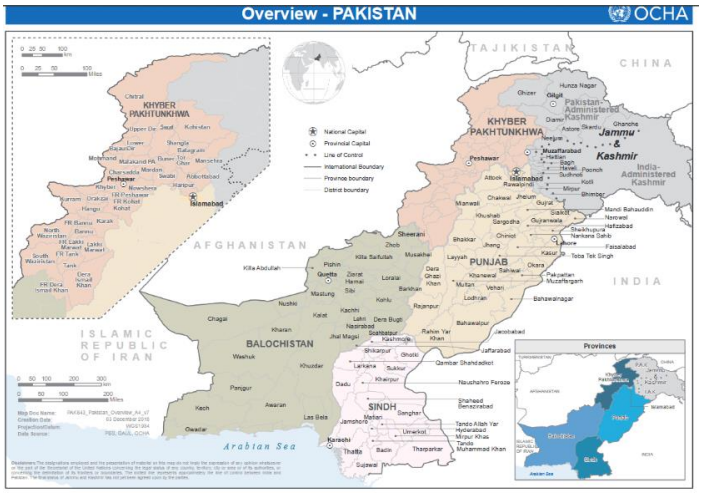

Carte, OCHA, 2018

Population : 245,2 millions de personnes (FNUAP 2024)

Groupes ethniques : Pendjabis 44,7 %, Pachtounes (Pathans) 15,4 %, Sindhis 14,1 %, Saraikis 8,4 %, Muhadjirs 7,6 %, Baloutches 3,6 %, autres 6,3 %

Langues : pendjabi 38,8 %, pachtoune 18,2 %, sindhi 14,6 %, saraiki (variante du pendjabi) 12,2 %, ourdou (langue officielle) 7,1 %, baloutche 3 %, hindko 2,4 %, brahoui 1,2 %, autres 2,4 % ; anglais (langue officielle et langue vernaculaire de l'élite et de l'administration pakistanaises)

Religion : islam (religion de l'État) 96,5 % (sunnisme 85-90 %, chiisme 10-15 %), autres (dont christianisme et hindouisme) 3,5 % (estimations de 2020)

République parlementaire avec pouvoir important de l'armée et corruption. Bien que la séparation des pouvoirs soit consacrée dans la Constitution depuis la réforme de 2010, le parlement et la justice n'exercent leurs fonctions de contrôle que de manière limitée. L'influence de l'armée est particulièrement prononcée en politique de sécurité et en politique étrangère. Le monde politique et administratif pakistanais est caractérisé par le manque de transparence, la corruption, le népotisme et la poursuite d'intérêts tribaux. Le Pakistan est classé 133e sur 180 dans l'indice de perception de la corruption.

Peine de mort rétablie en 2014. En 2023, le nombre de personnes se trouvant dans le couloir de la mort se situait entre 3'900 et 6'039. En octobre 2024, 6'161 condamné·e·s à mort ont été signalées. Depuis décembre 2014, 514 personnes auraient été exécutées. Aucune exécution n'aurait eu lieu depuis janvier 2020.

2 Profils à risque

- **Ahmadi·e·s** : persécutions au titre de la loi sur le blasphème ainsi que de lois spécifiquement anti-Ahmadi·e·s (adoptées en 1984 et interdisant notamment aux Ahmadi·e·s de se proclamer de l'islam) ; le code pénal pakistanais considère comme un délit le fait de se proclamer de l'islam. Les Ahmadi·e·s ont été exclu·e·s de la

commission nationale pour les minorités par le gouvernement en mai 2020 et font également l'objet de persécution non étatique et de discrimination.

- **Autres minorités religieuses**, telles que **hazaras**, **chiites**, **baha'i·e·s**, **hindou·e·s**, **personnes converties**, **chrétien·ne·s** : peine de mort possible au titre de la loi sur le blasphème, persécution non étatique, discrimination
- **Minorités ethniques** : discrimination, stéréotypes, peines collectives selon le contexte local
- **Femmes** : viol, crime d'honneur, attaques à l'acide, violences domestiques et mariage forcé ; le Pakistan arrive 145e sur 146 dans l'indice mondial de l'écart entre les genres de 2024 du Forum économique mondial
- **Enfants** : mariage forcé, abus sexuels
- **Membres de l'opposition politique** : arrestations, intimidations
- **Personnes LGBTQI+** : poursuites pénales, homophobie, nombre particulièrement élevé d'agressions contre les personnes transgenres
- **Activistes pour les droits humains** et **journalistes** : persécution étatique et non étatique, intimidations, menaces, mise en détention
- **Personnes afghanes en quête de protection sans statut de séjour régulier**

3 Derniers développements

3.1 Situation sécuritaire

Attaques terroristes : août 2024, mois le plus meurtrier en six ans. Le 14 octobre 2024, cinq assaillants vêtus de burkas ont pris d'assaut un bureau de police à Bannu, district du nord-ouest, tuant trois officiers de police et une personne civile. Les talibans pakistanais, ou *Tehreek-e-Taliban Pakistan* (TTP), auraient revendiqué l'attentat. En août 2024, au moins 254 personnes, dont 92 personnes civiles et 54 membres des forces de sécurité, ont été tuées dans des attaques et des attentats à la bombe perpétrés par des groupes militants. Il s'agit du mois le plus meurtrier pour le Pakistan au cours des six dernières années. Ces attaques portent à 325 le nombre total d'attaques en 2024.

Hafiz Gul Bahadur et la Brigade Majid sur la liste des organisations terroristes de l'*autorité nationale pakistanaise de lutte contre le terrorisme* (NACTA). Le 31 juillet 2024, la NACTA a ajouté le groupe Hafiz Gul Bahadur et la Brigade Majid à sa liste d'organisations terroristes, ce qui porte à 81 le nombre de groupes pakistanais figurant sur cette liste. Hafiz Gul Bahadur, actif dans les districts tribaux du Khyber Pakhtunkhwa, a cessé ses attaques contre le gouvernement après un accord conclu en 2006. Cependant, le groupe a repris ses attaques depuis l'Afghanistan. La Brigade Majid est l'unité spéciale de l'Armée de libération Baloch, un groupe militant d'ethnie baloutche qui a récemment intensifié ses attaques contre les bases militaires pakistanaises et les ressortissant-e-s chinois au Baloutchistan.

Insécurité persistante raison de plusieurs lignes de conflit. La sécurité intérieure du Pakistan est menacée par l'instabilité politique et économique, les conflits ethniques et religieux et l'extrémisme religieux. Le 31 juillet 2024, quatre officiers de police et une personne civile ont été tué-e-s lors d'attaques à l'arme à feu à Pishin (province du Baloutchistan) et dans la région de Landi Kotal du district de Khyber. En juillet 2024, dans le district de Kurram, le bilan des affrontements entre les tribus sunnites et chiites de Boshera et de Mali Khel, qui font suite à un litige foncier, s'est alourdi à 49 personnes tuées et plus de 200 personnes blessées.

3.2 Situation humanitaire

Répit temporaire pour les personnes réfugiées afghanes détentrices d'une carte de preuve d'enregistrement. Le 10 juillet 2024, les autorités pakistanaises ont annoncé que les cartes de preuve d'enregistrement (*Proof of Registration Card* ou PoR) des personnes réfugiées afghanes bénéficieront d'une prolongation d'un an, devant ainsi permettre à 1,45 million de personnes de rester au Pakistan jusqu'au 30 juin 2025. Cependant, cette mesure laisse en suspens la situation des milliers de personnes ayant une carte de citoyen-e afghan-e (*Afghan Citizen Cards* ou ACC) et les Afghan-e-s sans papiers. En septembre 2024, le *Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés* (HCR) annonçait que plus de 5'400 personnes réfugiées afghanes avaient été déportées et quelques 6'094 personnes avaient été arrêtées ou détenues au Pakistan cette année.

3.3 Situation des droits humains

Sévères restrictions des libertés fondamentales dans le contexte des élections législatives du 8 février 2024. De sévères restrictions de la liberté d'opinion et d'expression ont été rapportées lors des élections. L'entrée en fonction des nouveaux gouvernements fédéral et provinciaux, au début du mois de mars, a été marquée par des attaques contre des journalistes, dont deux assassinats, une disparition forcée et deux détentions arbitraires, dans une impunité quasi-totale. Le 6 octobre 2024, le *mouvement Pashtun Tahaffuz* (PTM), qui défend pacifiquement les droits fondamentaux de la population Pachtoune, a été désigné « organisation proscrite » par le gouvernement pakistanais. Ce dernier aurait recours à la Loi antiterroriste de 1997 pour criminaliser la dissidence et restreindre la liberté d'association et de réunion pacifique.

Détérioration des droits humains des minorités. Les minorités religieuses, notamment les personnes issues des communautés musulmanes chiites, chrétiennes, ahmadies, hindoues et sikhs font l'objet d'attaques fréquentes, telles que des assassinats ciblés, des lynchages, des violences collectives, de conversions et mariages forcés d'enfants et de profanation de leurs lieux de culte. En octobre 2024, une experte de l'ONU s'est alarmée de l'intolérance grandissante de la société pakistanaise envers la diversité religieuse. En juin 2024, *Amnesty International* a rapporté qu'au mois 36 personnes de la communauté ahmadie avaient été arrêtées et détenues arbitrairement dans la province du Pendjab.

La loi sur le blasphème, un outil de représailles à l'encontre des minorités religieuses et d'ennemi·e·s personnel·le·s. Au Pakistan, le blasphème est puni par la peine de mort. Bien que le gouvernement n'ait jamais procédé officiellement à une exécution pour blasphème, les personnes condamnées passent de nombreuses années en détention. Des personnes accusées de blasphème ont également été tuées par les forces de police. De plus, les personnes incriminées peuvent faire l'objet d'attaques violentes de la part de foules en colère. Par exemple, le 6 mai 2024, une foule a tué un religieux musulman, Nigar Alam, à Sawal Dher près de Mardan, pour des remarques prétendument blasphématoires. Surtout appliquée contre les minorités religieuses, la loi sur le blasphème est toutefois aussi utilisée pour discréditer les ennemi·e·s personnel·le·s. Bien qu'il n'existe pas de chiffre exacts et officiel, le *US Department of State* (USDOS) rapporte qu'en 2023, au moins 72 personnes musulmanes ahmadies, huit personnes chrétiennes et un nombre inconnu de personnes musulmanes sunnites et chiites, ont été inculpées pour blasphème.

Les crimes d'honneur se poursuivent dans l'impunité. Une augmentation des crimes d'honneur dans la province de Khyber Pakhtunkhwa a été rapportée, avec une impunité qui reste largement répandue en raison de lacunes dans la législation pakistanaise. Le 30 juillet 2024, un garçon et une femme ont été tués, et la fille de cette dernière blessée, dans un village isolé de la région de Khanpur. Selon les médias, trois personnes auraient ouvert le feu sur les victimes à la suite d'un différend conjugal. À Dera Ismail Khan, dans la région de Mandharan Kalan, un homme a été tué et son frère enlevé par des hommes armés. Il s'agirait d'un acte de représailles après que la famille des victimes eut empêché les assaillants de faire paître leurs chèvres dans les champs du défunt.

Des mesures insuffisantes pour lutter contre les violences basées sur le genre. Les femmes restent encore largement redevables à leurs parents masculins en matière d'éducation, d'emploi et de mariage. Les femmes et les filles, en particulier issues des minorités chrétiennes et hindoues, sont victimes de nombreuses violences, e.g violences domestiques et sexuelles, jets d'acide, conversions et mariage forcés, harcèlement. En juillet 2024, le média pakistanais *Dawn* rapportait qu'une femme avait été abattue dans le district de Lakki Marwat, sans motif connu. Des assaillants ont également ouvert le feu sur un véhicule près de Kulachi Mor, tuant une petite fille et blessant sa mère. Le Pakistan a pris plusieurs mesures juridiques afin de lutter contre les violences basées sur le genre. Cependant, la mise en œuvre de ces mesures et infrastructures reste très imparfaite. Les lois fédérales et provinciales qui visent à réduire ces violences ne sont pratiquement jamais mises en œuvre et ne s'adressent pas à toute la population. Par exemple, la loi du Baloutchistan sur la violence domestique ne s'applique pas aux zones tribales.

4 Pratique des autorités suisses

Taux de protection du SEM. Chiffres du SEM pour janvier-septembre 2024 : taux d'octroi de l'asile 3,3 % ; taux de protection (positif + VA) de 5 %. Chiffres ajustés (sans NEM) : asile 4,4 % ; taux de protection 6,6 %.